



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BUREAU

DU 14 Juin 2024

Ordre du jour :

I.	Point financier.....	2
II.	Fin d'année sportive.....	2
III.	Travaux sur le terrain.....	3
IV.	Rentrée 2024.....	3
V.	AG électorales.....	3
VI.	Label 2024-2026.....	3
VII.	Compétition salle.....	3
VIII.	Règlement Intérieur et inscriptions concours.....	4

Présents : Mme Carine LEONARDUZZI, M. Romain CHAMPON, M. Fabrice DUCROUX, M. Christian LEONARDUZZI, M. Grégory TURBELIN.

Excusé : Mme Lucile PALERMO, M. Lionel DESROUSSEAUX.

Ouverture : La réunion est ouverte à 18h20.

I. Point financier.

La trésorière n'a pas pu continuer le suivi de la comptabilité depuis le concours de décembre, pour des raisons personnelles. La trésorière adjointe, Carine, a pu récupérer les documents et a travaillé pour mettre la comptabilité à jour jusqu'à fin mai. Les résultats du fichier et des relevés concordent et tous les documents sont pointés et validés. Il a été constaté une différence de 150€ sur les prélèvements de la FFTA par rapport à ce que l'on pensait. Il faut scruter les explications sur le site directement car celles-ci ne sont pas suffisamment détaillées sur les documents téléchargeables pour trouver une explication ou faire une réclamation.

Point sur le Concours salle de décembre.

Entre les dépenses et les recettes pour la partie Inscriptions, Lots concours et cadeaux arbitres, on arrive à dégager un bénéfice de 685,20€.

Pour la partie Tombola, on dégage un bénéfice de 1554,43€.

Pour la partie buvette, repas des bénévoles et arbitres, le bénéfice est de 32,10€.

Des économies peuvent être faites sur l'achat des boites de chocolat, lot pour les plaquettes de tombola. Le nombre de boites achetées correspondait au nombre de plaquettes éditées. Toutes les plaquettes ne sont pas gagnantes et les boites peuvent être distribuées en priorité aux gagnants hors ACC. Ces derniers recevront leur boite après un réassort pour les contenter de leur gain.

104 archers étaient présents sur l'ensemble des départs pour 168 places disponibles. La motivation aux inscriptions, pourrait augmenter le bénéfice aussi.

Il reste 30 jours pour conserver le nom de domaine du site Arc Club Clusien. Il faut penser à renouveler l'abonnement pour le conserver. Les tarifs ont augmentés mais restent sous la barre des 30€.

Les membres du bureau sont favorables à l'adhésion au club des sports pour 15€ annuel.

Merci à Carine pour le rattrapage et la gestion des comptes attendus.

II. Fin d'année sportive.

Les entraîneurs, n'ont pas encore annoncé la date des derniers cours pour les débutants. Il est décidé que ce sera la première semaine de juillet.

Pour la convivialité et la cohésion de club, un barbecue sera organisé, le samedi 29 juin donc juste avant les derniers cours. L'accueil est prévu le matin vers 11h00, suivi d'un apéritif, du repas puis d'une petite initiation pour ceux qui le désirent et jeux. Le club paye la viande et pour le reste, ce sera sur le principe du repas canadien où chacun amène de quoi sustenter les convives. Un tableau partagé pour l'organisation sera disponible.

Certains archers qui ont leur propre matériel, désirent savoir s'ils peuvent accéder à la distance de tir de 50 m pour participer aux concours extérieurs la saison prochaine. Il va falloir faire des essais et des réglages qui vont prendre du temps et donner les bonnes explications. Grégory demande de l'aide pour ces réglages.

En faisant cette demande, il se rend compte que ces derniers temps, ses actes et paroles ne sont plus suffisamment objectifs et deviennent dangereux pour la continuité de l'activité du club. Il présente ses excuses pour ça.

Les clefs de la salle seront à rendre pour le 20 juillet et les récupérer fin août.

III. Travaux sur le terrain.

Cette saison a été très morcelée à cause de la météo et des ponts du mois de mai. Donc les travaux n'ont pas avancés. Le mari de Gisèle, qui fait partie des scouts de France, se propose de venir avec des ados scouts pour donner de l'aide.

Il faut que l'enseigne soit posée pour le mois de septembre et l'accueil des nouveaux pour la saison prochaine.

Il est aussi suggéré un prolongement de la palissade derrière les cibles à 30 et 20m avec les poteaux coupés à 1m afin que les flèches qui rebondissent sous les cibles ne se retrouvent pas en dehors du terrain. Il faut prévoir des platines pour poser les poteaux, des plaques, tiges filetées et écrous pour accrocher les poteaux au grillage.

IV. Rentrée 2024.

Le forum sera le 1^{er} septembre sur la place des allobroges et sous le rondpoint de l'Europe. Le club pourrait avoir un stand de tir au bord du pont. Un mur sur pont servira en sécurité de fond. Le stand d'inscription serait sur la place, du côté de la scène.

Les permanences d'inscriptions seront les deux samedis suivants soient le 7 pour les renouvellements de licence et le 14 pour les nouveaux adhérents, de 10h à 14h.

Afin de pouvoir accepter plus de nouveaux adhérents, ceux qui ont, plus de 3 ans de pratiques, leur propre matériel et la possibilité, passeront obligatoirement sur les créneaux des compétiteurs. Le vendredi sera ouvert sous réserve de la présence d'un membre dirigeant.

Il est suggéré la modification de la fiche d'inscription ou la création d'une nouvelle fiche pour l'acceptation de la diffusion des données personnelles, de façon à pouvoir créer des groupes de discussions et d'information sur des applications de téléphones. En effet, certains adhérents reconnaissent ne pas lire leurs mails tous les jours.

V. AG électorales.

L'AG 2024 se déroulera le vendredi 27/09/2024 au parvis des Esserts, à 19h30. Toutes les informations nécessaires à la préparation des convocations avec l'ordre du jour devront être disponibles au plus tard le 06/09/2024. Christian annonce qu'il ne renouvellera pas son mandat pour la prochaine saison.

VI. Label 2024-2026.

Le label Espoir obtenu par le club arrive en fin de validation. Le renouvellement du label pour les 2 saisons à venir est à prévoir. Le projet sportif de club sera revu pour l'occasion, l'historique des archers clusiens en nombre, et pourcentage de genre et d'âge mis à jour.

VII. Compétition salle.

Elle aura lieu le 14 et 15 décembre 2024. Il n'y aura pas encore de départ jeune cette saison car la préparation est trop tardive pour mettre en place ce genre de manifestation. Il faudra des bénévoles pour l'installation et le rangement ainsi que pour la préparation des repas, bénévoles et arbitres et pour les tâches habituelles. La salle est réservée auprès de la mairie.

VIII. Règlement Intérieur et inscriptions concours.

Une lecture des modifications du règlement intérieur est faite aux membres du bureau. Ces modifications concernent les modalités d'inscription à un concours dominical. Elles sont approuvées.

De fait, une adresse mail spécifique pour les inscriptions sera créée au club.

Fin de réunion à 20h20.

Pour l'Arc Club Clusien :

Le président

le secrétaire.

Romain CHAMPON

Grégory TURBELIN

